

+1 514 634 5000 / +33 4 81 68 55 86

LE GRAND TOUR DU QUÉBEC

MONTREAL > QUEBEC > GASPÉSIE > TADOUSSAC > FJORD DU SAGUENAY > LAC ST-JEAN > TROIS RIVIÈRES > MONTREAL //

Le Québec occupe un vaste territoire - trois fois la superficie de la France - et offre une très grande variété de cultures et de paysages.

Débutant à Montréal, grande ville cosmopolite, cet itinéraire vous amènera à découvrir la charmante ville de Québec, le majestueux St-Laurent, la Gaspésie et le Rocher Percé, Tadoussac et ses baleines, le Saguenay et son fjord, le Lac-St-Jean, la Mauricie, les montagnes Laurentiennes et bien plus encore!

 Région	Québec, Ontario : l'Est du Canada
 Activité	Nos voyages en été Road Trip & Autotours
 Durée	15 jours
 Code	AUT-01
 Prix	A partir de 634 €
 Niveau	2/5
 Confort	3/5

PROGRAMME

📍 Jour 1 Montréal - La ville aux cent festivals

Montréal - La ville aux cent festivals

Prise de possession de votre véhicule et rendez-vous dans la trépidante et séduisante ville de Montréal ! Seconde ville francophone après Paris, les influences du Vieux Monde et la modernité nord américaine s'y mêlent de façon unique!

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Tour Guidé de ville à Vélo

Rafting sur le Saint Laurent

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 2 Québec

Québec

Votre destination: la jolie ville de Québec. Exceptionnelle tant par l'éblouissante richesse de son patrimoine architectural que par la beauté de son site, elle évoque davantage l'Europe que l'Amérique par son atmosphère et son architecture. Laissez-vous tenter par une excursion vers les spectaculaires chutes Montmorency et l'île d'Orléans.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 3 Québec

Poursuite de la visite de la ville de Québec et des environs.

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Tyrolienne double dans le Parc de la Chute Montmorency

Visite guidée à pied du Vieux Québec

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 4 Rimouski

Rimouski

Votre prochaine étape: la magnifique côte du Bas-St-Laurent où la splendeur du fleuve et un riche patrimoine maritime s'offrent à vous. Profitez-en pour découvrir le Parc National du Bic. Randonnée exceptionnelle où vous pourrez profiter d'une vue panoramique sur le fleuve, les anses et les caps rocheux.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 5 Carleton

Carleton

Poursuivez vers la Gaspésie en longeant d'abord le majestueux St-Laurent sur une belle route permettant d'observer de magnifiques îles et de pittoresques phares. Vous traversez ensuite la spectaculaire vallée de la Matapédia en route vers la Baie des Chaleurs. Ne manquez pas de faire un arrêt au site historique de la bataille de la Ristigouche à Pointe-à-la-Croix et au parc de Miguasha dont la falaise fossilifère fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 6 Percé

Percé

Direction Percé, charmante municipalité située à proximité du légendaire rocher et du paradis des ornithologues que représente l'île Bonaventure. L'endroit jouit également d'une vie culturelle animée avec ses nombreux lieux de diffusion et d'exposition.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 7 **Percé**

Poursuite de la découverte de la région de Percé.

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Croisière autour de l'île Bonaventure et du Rocher Percé

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 8 **Gaspé**

Gaspé Vous empruntez aujourd'hui une route magnifique longeant la côte gaspésienne au relief tourmenté. Vous vous rendrez ainsi à Gaspé où Jacques Cartier prit possession des terres en 1534. De cet endroit, vous aurez l'occasion de vivre l'expérience unique du parc national Forillon.

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Croisière aux baleines et découverte de la Baie de Gaspé

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 9 **Ste-Anne-des-Monts - Parc national de la Gaspésie**

Ste-Anne-des-Monts Nichée au creux d'une anse entre mer et montagne, cette petite municipalité est la porte d'entrée du magnifique parc de la Gaspésie.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 10 **Ste-Anne-des-Monts - Parc national de la Gaspésie**

Poursuite de la découverte du parc et des environs. Randonnée par le sentier du Lac aux Américains. Vous découvrirez le sublime cirque glaciaire du Lac aux Américains. Le paysage du Lac aux Américains est particulièrement impressionnant en fin d'après-midi.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 11 **Tadoussac - Le royaume des baleines**

Tadoussac - Le royaume des baleines Vous prenez aujourd'hui le traversier pour la Côte-Nord. Tadoussac, lieu de rencontre par excellence des baleines vous attend.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 12 **Saguenay - Pays de fjords**

Saguenay - Pays de fjords En route, vous longerez le fjord intérieur le plus méridional au monde. Ne manquez pas de faire un arrêt photos à Ste-Rose-du-Nord.

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Observation des baleines en zodiac

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 13 **St-Félicien - Lac St-Jean**

St-Félicien - Lac St-Jean Le lac St-Jean est l'endroit rêvé pour une croisière, la baignade, la voile, la pêche, etc. À vous de découvrir ses attraits majeurs tels que le Zoo sauvage de St-Félicien, le village historique de Val-Jalbert, les grands jardins de Normandin...

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Zoo sauvage de St-Félicien

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 14 **Trois-Rivières**

Trois-Rivières

Pour vous rendre dans le pays des draveurs, vous longez l'une des plus belles routes du Québec, celle de la vallée de la St-Maurice.

Suggestion(s) d'activité(s) (\$):

Excursion en canot sur la rivière St-Maurice

Excursion en kayak sur la rivière St-Maurice

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

📍 Jour 15 **Montréal**

Montréal

Remise du véhicule.

- Hébergement : Hôtel, auberge ou B&B (Selon type d'hébergement choisi)

A NOTER:

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

PÉRIODE & BUDGET

Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :

janv.

févr.

mars

avr.

mai

juin

juil.

août

sept.

oct.

nov.

déc.

Prix

À partir de 946C\$

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

Le prix comprend

- Traversier entre la Gaspésie et la Côte-Nord (jour 11)
- 9 repas (le nombre de repas pourra différer ou être ajusté selon la catégorie d'hébergement)
- 14 nuits d'hébergement
- L'assistance 24h/24h
- Les taxes applicables

Le prix ne comprend pas

- Carnet de route personnalisé (Disponible sur demande)
- Transport aérien (Disponible sur demande)
- Location de voiture (Disponible sur demande)
- Dépenses personnelles
- Les boissons (sauf thé et café pour les repas inclus)

Remarques

Le prix affiché est basé sur un hébergement économique sans la location de voiture. Cet autotour est également disponible en hébergement standard, supérieur, auberge et B&B (SDB privée ou partagée) moyennant un supplément.

Vols internationaux

Pourquoi vous en faire avec pleins de réservations chez plusieurs prestataires ? Nous sommes en mesure de vous offrir tout votre séjour sous le même toit et nous serons là pour vous aider en cas de pépin. Comme nous avons d'excellents contrats avec des compagnies aériennes majeurs autant sur le Canada que sur les USA, nous sommes en mesure de vous aider et vous faire profiter de nos prix avantageux. Il vous suffit de le préciser lors de votre demande de devis initial, dans la boîte "Décrivez précisément votre projet" de notre formulaire, et il nous fera plaisir de l'inclure à notre proposition.

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'un de nos séjours ou voyage d'aventure implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client sur nos produits aventure doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage, en plus de l'intégralité du montant total des billets d'avion le cas échéant, et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel dans les plus brefs délais.

Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par courriel votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï Canada se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Annulation

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si le désistement a lieu :

- Jusqu'à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 30 à 21 jours : 35 % du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)

Cas particuliers:

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens : si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants, 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Altaï Canada et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Altaï Canada se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Altaï Canada peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï Canada, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï Canada pourrait modifier des éléments au contrat de voyage, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient. Nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs finaux sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï Canada. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <https://canada.altaiasecamp.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas d'assurance avec nous, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Séjour en liberté sans accompagnateur. Si vous ajoutez un roadbook, qui est en option, ce dernier est composé :

- d'un descriptif jour/jour (itinéraire)
- d'une fiche destination
- de conseils pratiques pour la conduite
- de plans des villes et des parcs
- d'un descriptif des activités

Alimentation

Il est possible que certains repas soient inclus, voir votre devis ou la section "Le prix comprend", mais il est impossible (voire rare) d'inclure tous les repas lors de séjour en liberté.

Hébergement

Selon le niveau d'hôtellerie choisi, vous dormirez dans des hébergements de minimum 2 étoiles ou soleil (selon classification canadienne). Lors de votre demande de devis, vous pouvez demander à être surclassé dans des hébergements plus confortables sur certaines ou toutes vos étapes, à proximité même des parcs nationaux ou choisir des hébergements originaux comme cabane dans les arbres, chalets ou en tente (type Huttopia ou Prêt-à-camper). Nous offrons une large gamme d'hébergement du plus classique au plus original et tout nos séjours sont flexibles selon vos désirs !

Déplacement et portage

Dans plusieurs cas et selon vos besoins, nous pouvons vous proposer des services de transfert privé ou public tel que navette, train, traversier, hydravion... Également, nous pouvons inclure une location de voiture et nous avons des tarifs très intéressants. Il vous suffit de le préciser lors de votre demande de devis initial, dans la boîte "Décrivez précisément votre projet" de notre formulaire, et il nous fera plaisir de l'inclure à notre proposition.

Conduire au Canada:

Les vacances autoguidées en voiture sont idéales pour explorer les grands espaces canadiens. Notre vaste pays compte un grand nombre de routes panoramiques aux paysages époustouflants. La circulation y est généralement légère lorsqu'on la compare à celle de plusieurs autres pays.

Le permis de conduire européen standard est valide au Canada. Le code de la route est similaire à celui de l'Europe. La vitesse est limitée à 100 Km/h sur les autoroutes (110 km/h sur certaines autoroutes de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse) ; 90 Km/h sur les routes principales ; 50 Km/h dans les zones urbaines. Les autoroutes sont gratuites (sauf une dans la région de Toronto), généralement en bonne condition, et disposent de haltes routières (aires de repos).

Les feux de circulation sont situés de l'autre côté de l'intersection des rues. Il n'y a pas de priorité à droite : la priorité est indiquée par les panneaux de signalisation à chaque intersection. Il est généralement permis de tourner à droite sur feu rouge (sauf si des panneaux l'interdisent) dans l'ensemble du Canada, à l'exception de l'île de Montréal.

Pour stationner votre véhicule, faites attention aux panneaux indiquant les jours et les heures de stationnement autorisés. Il est interdit de stationner près d'une borne incendie. Des frais de stationnement sont parfois exigés par certains hôtels (surtout dans les grandes villes) et dans les aires de stationnement public.

À Toronto et Montréal, les frais de stationnement peuvent facilement s'élever à 20\$ par jour. Dans les petites villes, on trouve généralement des emplacements de stationnement gratuits. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire partout et en tout temps, pour tous les occupants du véhicule, tant à l'arrière qu'à l'avant. Les jeunes enfants doivent être installés dans un siège auto spécialement conçu, adapté à leur poids et à leur taille et adéquatement installé, jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour porter

correctement la ceinture.

Voir votre loueur de voiture. Il est obligatoire d'immobiliser son véhicule à plus de cinq mètres d'un autobus d'écoliers dont les feux intermittents clignotent. On ne peut croiser ou doubler un autobus d'écoliers que lorsque ses feux intermittents sont éteints. Il faut alors s'assurer de pouvoir faire cette manœuvre sans risque. Au Canada, il est interdit de prendre le volant avec une alcoolémie supérieure à 0,08 % (80 mg d'alcool par 100 mL de sang). Les conducteurs de moins de 25 ans ou ayant un permis d'apprenti conducteur, sont soumis à la règle du «Zéro alcool», qui interdit de conduire après avoir consommé de l'alcool.

Budget et change

L'unité monétaire canadienne est le dollar (\$) qui se divise en 100 cents. On trouve des coupures de 5\$, 10\$, 20\$, 50\$ 100\$ et 1000\$. Bien que toujours en circulation, les coupures de 1\$ et de 2\$ ont depuis longtemps été remplacées par des pièces. On trouve également des pièces de .05\$, .10\$ et .25\$.

Afin d'obtenir le meilleur taux de change, nous vous suggérons de convertir vos devises dans une banque canadienne. Généralement, ces institutions sont ouvertes entre 10h et 15h du lundi au vendredi (sauf lors des congés fériés). Vous pouvez également convertir vos devises dans des bureaux de change. Bien que leurs horaires puissent être plus pratiques, les taux de change et les frais de service peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre.

Les chèques de voyage en dollars canadiens sont acceptés dans la plupart des hôtels, restaurants et boutiques. Vous pourrez également changer des euros. 1 Euro = 1,57\$CAN au 04/04/2018

Avant de vous rendre au Canada, assurez-vous que votre carte bancaire a été programmée pour être utilisée dans les guichets automatiques (ATM). Ceux-ci sont généralement accessibles à toute heure dans les banques, les aéroports, les gares, les centres commerciaux, etc. Les cartes de crédit les plus acceptées sont Visa, Mastercard et American Express.

Pourboires

Aux États-Unis et au Canada, le service n'est jamais compris dans les prix. Dans les bars, restaurants et tous les endroits où un service vous est fourni, il est attendu que vous laissiez un pourboire compris entre 15 et 20% du montant global. Sachez que beaucoup d'employés dans les métiers de service ne se rémunèrent qu'avec les pourboires (tips). Il serait très mal perçu de ne rien donner, ou de ne pas donner assez. Même lors de paiement par cartes bancaires, vous indiquerez le montant du pourboire que vous souhaitez laisser.

Équipement fourni sur place

Voir les inclus de votre devis

Bagages

Selon la grosseur du coffre de votre voiture de location, assurez de choisir la grosseur et le nombre de valise à utiliser lors de votre voyage.

Passeport

Formalités consulaires pour les ressortissants de l'Union européenne et de la Suisse:

Dès votre inscription, merci de nous communiquer vos coordonnées de passeport (Nom - Prénom - Date de naissance - N° de passeport - Date d'émission et date d'expiration).

Actuellement pour un séjour touristique de moins de six mois, il n'y a pas d'obligation de visa et le passeport en cours de validité suffit, avec une validité dépassant d'au moins un jour votre séjour au Canada.

Les voyageurs doivent impérativement obtenir avant le départ **une autorisation de voyage électronique (A.V.E.) pour entrer au Canada**. Il vous faut compléter le formulaire en ligne de manière individuelle (**une demande par personne**) sur le site <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>

Il est nécessaire d'avoir une adresse électronique valide. Les frais de 7 CAD sont payables par carte bancaire Visa, Mastercard ou American Express. L'AVE est accordée en quelques minutes mais nous vous recommandons d'effectuer votre demande aussitôt

votre voyage confirmé. L'AVE est un document électronique lié au passeport et **qui demeure valide pendant 5 ans ou jusqu'à l'expiration du passeport**, selon la première de ces éventualités à survenir. Vous devez donc voyager avec le passeport déclaré lors de la demande AVE.

ATTENTION : Pour les femmes françaises, l'AVE doit obligatoirement être créée avec le nom de jeune fille. De ce fait, pour faciliter l'enregistrement à l'aéroport, nous demandons aux voyageuses au Canada de renseigner leur nom de jeune fille pour la réservation de leur billet d'avion.

Vous voyagez avec des enfants:

Les enfants sont soumis aux mêmes obligations de passeport et de visa que les adultes, décrites ci-dessus. L'inscription de mineurs sur les passeports des parents est désormais impossible, les mineurs doivent être titulaires d'un passeport individuel. Il faut obligatoirement faire une demande d' AVE pour chaque enfant.

ATTENTION, à partir du 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses deux parents, sera obligatoire.

L'enfant devra présenter les 3 documents suivants :

- Passeport valide du mineur
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire et de l'acte de naissance
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale, disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Pour les autres nationalités, se renseigner auprès des autorités consulaires du Canada dans votre pays.

ARRIVÉE AU CANADA VIA UN TRANSIT PAR LES USA :

ATTENTION, nous pouvons de façon exceptionnelle utiliser des compagnies américaines pour les voyages à destination du continent américain (nord et sud).

Celles-ci font escale aux Etats-Unis : vous devez être **en possession d'un passeport électronique ou biométrique valide 6 mois après la date de sortie des Etats-Unis** (sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé, un cercle à l'intérieur d'un rectangle).

Vous devez également **demander une autorisation de voyage électronique (ESTA)** sur le site officiel <https://esta.cbp.dhs.gov>. Valable pour une durée de deux ans ou jusqu'à expiration du passeport, cette autorisation doit être demandée au plus tard 72h avant le départ ; nous vous recommandons d'en faire la demande dès la confirmation de votre voyage. L'ESTA est payante (14 USD à payer en ligne par carte bancaire). Le nom que vous renseignez sur le formulaire ESTA doit être le même que celui figurant sur vos billets d'avion et doit bien sûr apparaître sur votre passeport. Si le nom utilisé sur le formulaire ESTA est différent de celui de votre billet d'avion, votre embarquement sera refusé par la compagnie aérienne. Les mineurs doivent également solliciter l'autorisation ESTA.

Le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program - VWP) permet aux ressortissants français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour de 90 jours maximum. Un visa est néanmoins nécessaire si vous n'avez qu'un passeport délivré en urgence. Par ailleurs, les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, syrienne ou soudanaise ne peuvent plus bénéficier du régime d'exemption de visa : plus d'informations sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/>

ARRIVÉE AUX USA OU TRANSIT PAR LES USA :

A l'arrivée, les services de l'immigration prendront une photo de votre visage et vos empreintes digitales. Il faudra patienter derrière la ligne jaune et ne pas la franchir si vous n'y êtes pas invité, cela peut durer un certain temps. Les contrôles de douane se feront au premier point d'entrée sur le territoire (en cas de transit par un aéroport canadien, celui-ci sera considéré comme point d'entrée aux Etats-Unis et la procédure suivante devra être respectée). Une fois l'immigration passée, vous récupérerez vos bagages sur les tapis roulants et vous devrez vous rendre à la douane. En cas de continuation aérienne, vous devrez récupérer vos bagages et les apporter aux tapis-bagages qui desservent.

Santé / recommandations sanitaires

Le Canada est l'une des destinations les plus sécuritaires au monde. Son taux de criminalité est bas et il y a peu de maladies endémiques. Pour un voyage au Canada, aucun vaccin n'est obligatoire mais il est quand même conseillé d'être à jour pour les vaccinations de base (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite). Les infrastructures médicales sont excellentes, mais il est fortement recommandé de souscrire à une assurance médicale avant le départ.

En cas d'urgence, pour appeler la police, les pompiers ou les ambulanciers, composez le 911. Le service « 911 » peut toutefois ne pas être disponible dans certaines régions. Vous pouvez alors composer le 0. Une réceptionniste pourra alors vous mettre en contact avec les services d'urgence.

Le Canada étant un pays de lacs et de forêts, les insectes sont nombreux en juin et juillet. Il faut donc se munir d'une crème répulsive et d'un antihistaminique assez puissant pour les personnes souffrant d'allergies.

Lors de votre séjour au Canada, vous aurez d'excellentes chances de voir plusieurs animaux sauvages dans leur habitat naturel. Cela est particulièrement vrai dans les réserves fauniques et les parcs nationaux où les orignaux, les caribous, les cerfs et plusieurs autres espèces sont fréquemment observés.

Au Canada, les lois et règlements qui régissent la consommation d'alcool peuvent différer de ce à quoi la plupart des visiteurs internationaux sont habitués. À l'exception du Québec, les boissons alcoolisées ne sont en vente que dans des endroits spécialisés et souvent sous contrôle gouvernemental (liquor stores, beer stores, etc.). Il est interdit de consommer de l'alcool dans les lieux publics. L'âge légal pour consommer de l'alcool est de 19 ans en Ontario et dans les provinces maritimes, et de 18 ans au Québec, en Alberta et au Manitoba. Si vous souhaitez boire du vin ou de la bière au restaurant, vous devez choisir un établissement qui possède un permis d'alcool. Il est possible dans certains restaurants d'apporter sa bouteille de vin, mais il faut que ce soit précisé. À travers le Canada, il existe des lois très strictes pour contrer la conduite d'un véhicule motorisé sous l'effet de l'alcool (0,08 %).

Climat

Le printemps est une saison pluvieuse dans la plus grande partie du Canada. Le jour, les températures montent régulièrement mais les nuits demeurent fraîches. La température moyenne le jour avoisine les 12°C en mars, avril et début mai. L'été commence officiellement le 21 juin mais pour la plupart des Canadiens, juillet et août sont les vrais mois d'été. La température est chaude dans la plupart des régions du pays. Dans le sud, elle se maintient normalement au-dessus des 20°C le jour et peut parfois dépasser les 30°C. L'automne commence en septembre. La température fraîchit et les feuilles de nombreux arbres changent de couleur et tombent. Cette saison peut aussi être très pluvieuse. Dans certaines régions, en particulier dans le nord et en montagne, il peut commencer à neiger vers fin octobre. Le jour, les températures normales varient entre 10 et 12°C dans la plus grande partie du pays.

Contrairement à l'Europe, les saisons sont très marquées au Canada. Les températures peuvent monter au-dessus de 30°C en été et descendre au-dessous de -30°C en hiver. En fait, le climat canadien change beaucoup d'une région et d'une saison à l'autre. Le Canada s'étend effectivement de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique et se trouve sur la même latitude que Rome à son point le plus au sud, d'où il se rend jusqu'en Arctique.

Pour connaître le climat actuel et les conditions météorologiques par province et par territoire, visitez le site Web d'Environnement Canada (www.meteo.gc.ca) ou de MétéoMédia (www.meteomedia.com).

Printemps : Le printemps arrive dès le mois de février sur la côte ouest. Dans le reste du Canada, le temps commence à se réchauffer au début d'avril, et le doux climat de printemps dure jusqu'en juin.

Été : Les étés au Canada apportent des températures tièdes à chaudes de la fin mai à la fin septembre. Les chaleurs de l'été durent de juin à août, et juillet est souvent le mois le plus chaud.

Automne : L'automne apporte d'agréables températures fraîches, particulièrement en septembre et en octobre. Il s'agit du meilleur temps de l'année pour admirer la beauté spectaculaire des feuilles d'automne dans l'Est du Canada, faire de longues promenades en profitant de l'air vivifiant.

Hiver : Une grande partie du Canada se recouvre d'un manteau blanc durant l'hiver, où les températures descendent généralement sous le point de congélation, et les chutes de neige commencent vers la fin octobre. Les hivers sont toutefois très doux sur la côte

ouest, où le peu de neige qui tombe ne reste pas longtemps.

Electricité

Comme partout en Amérique du Nord, le courant est de 110 volts (60 cycles). Les nouveaux appareils électriques sont souvent capables de s'adapter eux-mêmes au courant 110 volts. Il est préférable de vérifier avant le départ si votre appareil électrique est équipé d'un transformateur de courant. En général, il s'agit d'un boîtier noir qui est situé entre la prise électrique et votre appareil. Si votre appareil ne supporte pas le courant 110 volts, il faudra alors vous munir d'un transformateur de courant vendu séparément. Les fiches électriques étant plates, il vous faudra un adaptateur pour pouvoir brancher votre appareil. Vous le trouverez facilement sur place ou avant de partir dans une boutique d'articles de voyage. Un sac étanche de type Zip Lock est un bon moyen de garder son matériel électronique au sec.

Heure locale

Le Canada couvre six des 24 fuseaux horaires du monde. D'est en ouest, ils sont identifiés ainsi : heure de Terre-Neuve, heure de l'Atlantique, heure de l'Est, heure du Centre, heure des Rocheuses et heure du Pacifique. Certaines provinces et certains territoires couvrent deux fuseaux horaires.

L'Ontario et le Québec sont à l'heure de l'Est (heure de l'Europe centrale -6 heures) alors que les provinces maritimes sont à l'heure de l'Atlantique (heure de l'Europe centrale -5 heures). Veuillez par ailleurs noter que la province de Terre-Neuve avance son heure de 30 minutes par rapport à l'heure de l'Atlantique. Au Manitoba, à l'ouest de l'Ontario et en Saskatchewan, le décalage par rapport à l'Europe est de -7 heures, en Alberta -8 heures, et en Colombie Britannique -9 heures.

À partir du dernier dimanche d'avril jusqu'au dernier dimanche d'octobre, toute l'Amérique du Nord recule d'une heure pour adopter l'heure d'été.

Concrètement, il y a 8 heures de décalage entre la France et Calgary, Vancouver et la France 9 heures et finalement, il y a 6 heures de l'est du Canada (Toronto et Montréal). Par exemple, s'il est 13h00 à Montréal, il sera 19h00 à Paris.

Géographie

POPULATION CANADIENNE:

Le Canada a une population multiculturelle de 33 millions d'habitants répartis dans ses 10 provinces et 3 territoires. C'est l'Ontario et le Québec, qui sont les provinces les plus importantes du point de vue numérique (avec 62,1 % de la population canadienne); elles sont suivies de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, les seules provinces comptant plus d'un million d'habitants. Les trois territoires du Grand-Nord sont peu peuplés.

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Lors du recensement de 2001, les locuteurs de langue anglaise constituaient près de 60 % de la population canadienne, alors que les locuteurs francophones formaient le second groupe avec plus de 22 %. Les langues officielles sont toutefois très inégalement réparties dans les provinces canadiennes. C'est en Ontario (8,0 millions) où les anglophones sont les plus nombreux, suivis de la Colombie-Britannique (2,8 millions) et de l'Alberta (2,4 millions). À l'exception du Québec (8,0 %) et du Nunavut (27,6 %), les anglophones sont majoritaires dans toutes les provinces et territoires. Les francophones ne sont majoritaires qu'au Québec, alors qu'ils représentent 81,2 % de la province.

Alors que les mouvements d'immigration du XIXe siècle amènent au Canada surtout des personnes d'origine britannique, la population immigrée est aujourd'hui d'origines diverses. Entre 1900 et 1960, l'immigration au Canada était, dans une proportion de 90 %, de souche essentiellement européenne. Le recensement de 2001 nous révèle plutôt que les immigrants de la dernière décennie sont asiatiques dans une proportion de 58 % (les Chinois ont par exemple franchi la barre du million de personnes au Canada) et européens dans une proportion de seulement 20 %.

Depuis un certain nombre d'années, on parle de «minorités visibles» pour distinguer celles d'origine européenne et les autres. Il y a 20 ans, les minorités visibles représentaient 4,7 % de la population totale, alors qu'elles représentent maintenant 13,4 % des

Canadiens. Il est à prévoir que les minorités visibles représenteront un cinquième de la population canadienne d'ici 2016.

En 1996, les populations autochtones du Canada atteignaient 799 010, ce qui représentait 2,8 % de la population canadienne totale.

Tourisme responsable

Altai oeuvre depuis toujours pour un tourisme plus responsable et s'inscrit dans une démarche d'organisation de voyages respectant des principes équitables et durables.

L'harmonisation des pratiques assure :

- Une juste répartition des retombées économiques
- L'amélioration des conditions de travail des équipes locales et leur sensibilisation à la protection de l'environnement
- L'information des voyageurs au respect des populations locales et de l'environnement et le recueil de leurs ressentis à leur retour

Adoptez, vous aussi, des gestes simples lors de vos voyages et agissez ainsi en faveur d'un tourisme responsable :

- Évitez de laisser des déchets derrière vous : déposez les dans des poubelles ou ramenez les avec vous
- Utilisez l'eau potable avec parcimonie (préférez les douches aux bains et signalez les fuites) et évitez de la gaspiller (préférez les savons biodégradables pour vous laver etc.)
- Évitez de dégrader des sites culturels : ne touchez pas les statues, ne déplacez pas pierres et objets etc.
- Préférez les échanges aux dons (des cadeaux trop importants au vu du niveau de vie du pays peuvent déstabiliser l'équilibre économique local)
- En balade, notamment dans certains écosystèmes fragiles, observez la faune à distance, ne sortez pas des sentiers, limitez le piétinement et ne rapportez pas de « souvenirs » : renoncez à cueillir des fleurs rares, à ramasser des fossiles etc.
- Dans certains hôtels, vous disposerez d'une climatisation individuelle. Il est vivement recommandé pour éviter la surconsommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre de la couper systématiquement lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre.